Montreuil, le 18 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FNCS avec la Fédération des soins primaires

La médecine du 19ème siècle a vécu. Des défis de société, scientifiques, économiques mais d'abord et avant tout humains, nous imposent de construire en urgence le système de santé du 21ème siècle. Ce système sera celui des équipes en soins primaires en harmonie avec leur territoire, l'ensemble de leurs acteurs et les habitants qui les constituent.

Ces équipes auront besoin d'une parole forte, appuyée sur leur légitimité, leur expertise mais surtout leur ancrage territorial, pour faire avancer leurs pratiques, adapter le système de rémunération et obtenir des tutelles et des financeurs au premier rang desquels l'Assurance Maladie, le cadre et les moyens de cette révolution de l'ambulatoire.

La FNCS avec huit de ses partenaires[1], tous acteurs en soins primaires, créent la Fédération des Soins Primaires (FSP) pour mieux coordonner les acteurs de santé de proximité en lien avec les acteurs des territoires, avec et pour les patients, pour mieux participer à la prévention, à l'amélioration et à la protection de l'état de santé de la population et ainsi contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

La FSP facilitera le dialogue et l'échange entre les différentes professions de santé, chacun détenant sa part de la connaissance du patient. La FSP, principale interlocutrice des professionnels de la santé, sera la structure de référence des pouvoirs publics tant sur le plan national que régional.

La Fédération nationale des centres de santé depuis 60 ans rassemble les gestionnaires des centres polyvalents, médicaux ou dentaires, gérés par des municipalités, associations loi 1901, mutuelles, institutions, établissements de santé ou médico-sociaux et dont tous les professionnels de santé sont salariés. **Ils constituent des équipes de soins primaires**.

Structures modernes et attractives pour les jeunes professionnels, ils sont des lieux de stage et d'exercice recherchés, organisés pour développer le travail et la recherche en équipe pluriprofessionnelle coordonnée

Pratiquant le tiers-payant pour tous et des tarifs en secteur 1, ils sont adaptés à leur territoire et à leurs habitants, souvent vulnérables. En développement, ils accroissent l'offre de soins ambulatoire sur l'ensemble du territoire national et répondent aux besoins des populations en matière d'accès aux soins primaires.

Ils réduisent les inégalités sociales et territoriales de santé.

Leurs valeurs, leur histoire, leurs pratiques, leur implication sur leur territoire, leurs liens avec les habitants et leurs patients, ont conduit naturellement la FNCS qui les représente, à fonder avec ses partenaires la FSP.
Nous serons aussi actifs et pugnaces pour promouvoir les soins primaires que pour développer les centres de santé, qui en sont la pratique la plus aboutie.

Contacts : **Dr Richard LOPEZ, Président** **06 08 28 40 81** **president@fncs.org**
Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale **06 68 05 94 20**

1 ANSFL pour les sage-femme, ASALEE, FFMPS pour les maisons de santé, FNCS, MG France, Sniil pour les infirmièr-e-s, UNAP-SNP pour les podologues, USMCS pour les médecins des CDS, USPO pour les pharmaciens